

Les solutions d'assurance de BMS pour vous et votre entreprise.



CETTE DEMANDE CONCERNE LA PÉRIODE D'ASSURANCE DU 1ER JUILLET 2026 AU 1ER JUILLET 2027.

Nom du demandeur :

Adresse postale :

Ville :

Province/Territoire :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Veuillez informer BMS de tout changement de vos coordonnées afin de continuer à recevoir les informations relatives à votre assurance.

Remarque : Cette couverture est réservée aux personnes résidant au Canada. Veuillez confirmer que vous comprenez et acceptez les conditions d'admissibilité. ☐

Détails sur le membre

Pour être admissible au programme d'assurance de la SCPRS, vous devez être membre en règle de la Société canadienne de pharmacie dans les réseaux de la santé (SCPRS). Vous devez maintenir une adhésion continue et active à la SCPRS pendant toute la durée de cette police d'assurance.

Si vous n'êtes pas membre de la SCPRS ou si votre adhésion à la SCPRS est inactive, toute police émise dans le cadre de ce processus de demande est nulle et non avenue. Pour adhérer ou confirmer votre statut, veuillez communiquer avec la SCPRS au 613-736-9733. Veuillez confirmer que vous comprenez et acceptez les conditions d'admissibilité. ☐

Êtes-vous membre en règle de la Société canadienne de pharmacie dans les réseaux de la santé (SCPRS)? ☐ Oui ☐ Non

Numéro de membre :

Je suis un(e) (veuillez choisir) :

☐ Pharmacien

☐ Étudiant ou résident en pharmacie

☐ Technicien en pharmacie

Êtes-vous inscrit auprès d'un autre ordre de pharmaciens provincial? Si oui, veuillez indiquer les autres provinces dans lesquelles vous êtes inscrit : ☐ Oui ☐ Non

Détails sur la partie proposante

Je suis un(e) (veuillez choisir) :

☐ Employé

☐ Propriétaire d'entreprise

☐ Entrepreneur indépendant

Veuillez noter que si vous exploitez et/ou avez d'autres personnes (employés ou entrepreneurs) qui travaillent pour ou au nom de votre cabinet/entreprise, ou si vous avez un contenu/des biens, une couverture supplémentaire peut être nécessaire pour faire face à des risques additionnels. Veuillez contacter un courtier BMS dès aujourd'hui pour plus de détails au 1-844-200-7033 ou à cshep.insurance@bmsgroup.com.

Est-ce que vous ou votre entreprise fournissez des services professionnels qui ne relèvent pas du champ d'activité des pharmaciens ou pharmaciennes, ou des techniciens en pharmacie ou techniciennes en pharmacie et/ou avez-vous besoin d'une assurance pour vous défendre en cas de poursuites menées par une organisation professionnelle autre que celle qui réglemente les activités professionnelles des pharmaciens ou des techniciens en pharmacie? [Remarque : Cette police ne couvre que les services qui relèvent de votre champ d'activité en tant que pharmacien ou technicien en pharmacie. Les autres services professionnels ne sont pas couverts par cette assurance.] Si oui, veuillez fournir des détails. ☐ Oui ☐ Non

Fournissez-vous des services en personne à l'extérieur du Canada? Si oui, veuillez fournir des détails. ☐ Oui ☐ Non

Une proposition/police d'assurance responsabilité professionnelle et/ou d'assurance responsabilité civile générale a-t-elle déjà été refusée ou annulée par l'assureur, ou le renouvellement d'une telle assurance a-t-il déjà été refusé par l'assureur? Si oui, veuillez fournir des détails. ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous déjà fait l'objet d'une réclamation, d'une poursuite ou d'une plainte en responsabilité professionnelle et/ou en responsabilité civile générale au cours des cinq dernières années ou une telle réclamation est-elle actuellement en instance contre vous au Canada ou ailleurs dans le monde? Si oui, veuillez fournir des détails. ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous connaissance de faits, de circonstances ou de situations qui pourraient raisonnablement donner lieu à une demande d'indemnisation au titre de la présente police? Si oui, veuillez fournir des détails. ☐ Oui ☐ Non

Assurance responsabilité professionnelle

L'assurance responsabilité professionnelle vous protège contre toute responsabilité ou allégation de responsabilité liée à des blessures ou des dommages résultant d'un acte de négligence, d'une erreur, d'une omission ou d'une faute professionnelle découlant des activités professionnelles que vous exercez à titre de pharmacien ou pharmacienne, ou de technicien en pharmacie ou technicienne en pharmacie. Votre police d'assurance couvre également les plaintes déposées contre vous auprès de votre organisme de réglementation (l'Ordre).

Aperçu de la couverture :

Formulaire de politique	Basée sur les réclamations
Frais de défense disciplinaire	200 000 \$ par réclamation / par agrégat
Frais de défense pénale remboursement	150 000 \$ par réclamation / par agrégat
Frais de présence aux tribunaux	Jusqu'à 1 000 \$ par jour / 100 000 \$ au total
Période de déclaration prolongée	7 ans
Violation de la confidentialité	50 000 \$ par réclamation / par agrégat
Enquête du coroner	200 000 \$ par réclamation / par agrégat
Diffamation	50 000 \$ par réclamation / par agrégat
Loi du bon samaritain	Inclus
Franchise	Néant

Souhaitez-vous souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle? Si oui, veuillez sélectionner une option ci-dessous. ☐ Oui ☐ Non

	Option 1	Option 2	Option 3
Limites	2 000 000 \$ par réclamation / 4 000 000 \$ par agrégat	3 000 000 \$ par réclamation / 4 000 000 \$ par agrégat	5 000 000 \$ par réclamation / 5 000 000 \$ par agrégat
Pharmacien	☐ 115 \$	☐ 180 \$	☐ 280 \$
Technicien en pharmacie	☐ 75 \$	☐ 120 \$	☐ 170 \$
Étudiant ou résident en pharmacie	☐ 50 \$	☐ 75 \$	☐ 120 \$

Assurance responsabilité civile générale

La responsabilité civile générale vous protège contre les réclamations découlant de blessures ou de dommages matériels que vous pourriez causer à une autre personne en raison de vos opérations et/ou de vos locaux. Par exemple, un client peut glisser et tomber sur un sol mouillé dans vos locaux ou vous pouvez accidentellement causer des dommages matériels lors d'une visite à domicile.

Aperçu de la couverture :

Formulaire de politique	Sur la base d'un événement
Dommages corporels	Jusqu'au montant de garantie sélectionné
Responsabilité civile en cas de dommages corporels	Jusqu'au montant de garantie sélectionné
Dommages matériels	Jusqu'au montant de garantie sélectionné
Responsabilité civile en matière de premiers soins	Jusqu'au montant de garantie sélectionné
Responsabilité civile du locataire	500 000 \$ par événement
Responsabilité civile en matière de publicité	Jusqu'au montant de garantie sélectionné
Paievements médicaux	25 000 \$ par personne
Franchise	Néant

Souhaitez-vous souscrire une couverture de responsabilité civile générale? Si oui, veuillez sélectionner une option ci-dessous. ☐ Oui ☐ Non

Option	Limite	Coût annuel
Option 1	1 000 000 \$ par événement / agréger	☐ 170 \$
Option 2	2 000 000 \$ par événement / agréger	☐ 220 \$
Option 3	3 000 000 \$ par événement / agréger	☐ 250 \$
Option 4	5 000 000 \$ par événement / agréger	☐ 340 \$

Assuré(s) supplémentaire(s)

Ne remplissez cette section que si vous êtes contractuellement tenu d'ajouter un Assuré supplémentaire à votre police d'assurance responsabilité civile générale. L'ajout d'un assuré supplémentaire offre une couverture d'assurance responsabilité civile limitée à l'assuré supplémentaire tiers, mais uniquement en ce qui concerne la responsabilité civile générale résultant de vos activités / de votre occupation. Veuillez noter que tout assuré supplémentaire est tenu de souscrire sa propre assurance responsabilité civile générale.

Je comprends et j'accepte les conditions décrites ci-dessus. ☐

Nom :

Adresse postale :

Ville :

Province/Territoire :

Code postal :

Cybersécurité et atteinte à la vie privée

La cyber-responsabilité reste un domaine de risque en constante évolution. Vous avez accès à une politique complète de responsabilité civile en matière de cybersécurité et de protection de la vie privée pour vous protéger contre les réclamations découlant du vol, de la perte ou de la divulgation non autorisée d'informations identifiables, qui comprend une couverture de première et de tierce partie et des services d'intervention en cas de violation de la vie privée. Cette police est conçue pour fournir une protection contre le risque lié à la détention de quantités de plus en plus importantes de données personnelles identifiables de clients, d'employés et d'autres personnes, et pour atténuer l'atteinte à la réputation résultant d'une violation de la sécurité des données.

Réponse aux violations

Coûts supplémentaires liés à la réponse en cas d'atteinte	500 000 \$
Juridique, médico-légal et relations publiques/gestion de crise	250 000 \$
Personnes informées	100 000

Limite agrégée de responsabilité de la police 1 000 000 \$

Dommages subis par l'assuré

Pertes d'exploitation - résultant d'une violation de la sécurité des données	100 000 \$
Perte due à un acte de cyberextorsion	500 000 \$
Coûts de récupération des données	100 000 \$

Responsabilité

Responsabilité relative aux données et au réseau	1 000 000 \$
Frais de défense et sanctions réglementaires	1 000 000 \$
Obligations et coûts liés aux cartes de paiement	1 000 000 \$
Responsabilité visant les médias	1 000 000 \$

Criminalité informatique

Instruction frauduleuse *	Disponible moyennant une prime supplémentaire
Fraude liée aux transferts de fonds	Inclus avec la protection contre les instructions frauduleuses
Fraude aux télécommunications	100 000 \$

Récompense en cas d'acte criminel 50 000 \$

Réparation de matériel informatique Inclus

Franchises

Chaque incident	1 000 \$
Personnes informées	100

Souhaitez-vous souscrire une couverture de la responsabilité civile en matière de cybersécurité et de protection de la vie privée? Si oui, veuillez sélectionner une option ci-dessous. ☐ Oui ☐ Non

Revenu brut **Prime annuelle supplémentaire**

Praticiens individuels / Entreprises (vous seul) ☐ 121 \$

Entreprises et employés - 0 à 500 000 \$ ☐ 675 \$

Entreprises et employés - 500 001 \$ à 1 000 000 \$	☐ 1 023 \$
Entreprises et employés - 1 000 001 \$ à 1 500 000 \$	☐ 1 284 \$
Entreprises et employés - 1 500 001 \$ à 2 000 000 \$	☐ 1 578 \$
Entreprises et employés - 2 000 001 \$ à 2 500 000 \$	☐ 1 776 \$
Entreprises et employés - 2 500 001 \$ à 3 000 000 \$	☐ 1 873 \$
Entreprises et employés - 3 000 001 \$ à 3 500 000 \$	☐ 2 017 \$
Entreprises et employés - 3 500 001 \$ à 4 000 000 \$	☐ 2 159 \$
Entreprises et employés - 4 000 001 \$ à 4 500 000 \$	☐ 2 298 \$
Entreprises et employés - 4 500 001 \$ à 5 000 000 \$	☐ 2 434 \$
Entreprises et employés - Plus de 5 000 001 \$	☐ Référence

Une réclamation ou un procès concernant le cyberspace a-t-il été intenté contre vous/votre entreprise, ou une telle réclamation est-elle actuellement en cours contre vous/votre entreprise? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, veuillez fournir des détails.

Avez-vous connaissance de faits, de circonstances ou de situations susceptibles de donner lieu à une réclamation à votre encontre ou à l'encontre de votre entreprise? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, veuillez fournir des détails.

Avez-vous/votre entreprise a-t-elle déjà été victime d'une violation de la cybersécurité/atteinte à la vie privée et/ou d'un incident de sécurité du réseau dans le passé, ou une telle plainte a-t-elle été déposée contre vous/votre entreprise? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, veuillez fournir des détails.

Énoncé des faits, y compris les conditions préalables

Les éléments suivants constituent d'importantes stratégies d'atténuation des risques et sont exigés par l'assureur pour que la couverture soit garantie. Veuillez confirmer l'exactitude de ce qui suit :

LA COUVERTURE AU TITRE DE LA PRÉSENTE POLICE EST SOUMISE À LA CONDITION PRÉALABLE QUE TOUS LES POINTS CI-DESSOUS SOIENT REMPLIS. SI L'UNE DES DÉCLARATIONS CI-DESSOUS N'EST PAS REMPLIE, AUCUNE COUVERTURE NE SERA FOURNIE AU TITRE DE LA PRÉSENTE POLICE POUR TOUT DOMMAGE, FRAIS DE RÉCLAMATION, PÉNALITÉS, SERVICES D'INTERVENTION EN CAS D'ATTEINTE À LA VIE PRIVÉE, FRAIS ET COÛTS LIÉS AUX AMENDES PCI, PERTES LIÉES À LA CYBER-EXTORSION, PERTES LIÉES À LA PROTECTION DES DONNÉES, PERTES LIÉES À L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ.

Veuillez confirmer l'exactitude des informations suivantes :

Je mets/mon entreprise met en œuvre des mesures de contrôle des pertes telles que : un logiciel antivirus, un pare-feu et l'installation régulière de correctifs logiciels.

Je sauvegarde/mon entreprise sauvegarde régulièrement des données de nature délicate dans un endroit séparé qui ne serait pas affecté par un problème survenant dans notre environnement réel.

J'utilise (ou mon entreprise utilise) l'authentification multi-facteurs (AMF) pour les services basés sur l'infonuagique (tels que l'accès aux comptes de messagerie basés sur l'infonuagique) et pour tous les accès à distance à votre réseau ; ou si non, j'utilise (ou mon entreprise utilise) Jane, Clinicmaster, owl practice ou Practiceperfect.

Pour les systèmes qui disposent uniquement d'un réseau sur site : je/ma société n'autorise l'accès à distance à notre environnement qu'au moyen d'un réseau privé virtuel (RPV). Remarque : cela ne s'applique pas si vos systèmes sont entièrement infonuagiques.

Je confirme que les déclarations ci-dessus sont vraies et exactes. ☐

Je confirme également ce qui suit :

Au moins une fois par an, je participe ou mon entreprise participe à une formation de sensibilisation à la cybersécurité, y compris à la lutte contre l'hameçonnage. Pour les entreprises, cette formation s'adresse à toutes les personnes qui ont accès au réseau de l'organisation ou à des données confidentielles/personnelles. Des ressources sont disponibles sur le site www.getcybersafe.gc.ca.

Je confirme également ce qui suit. ☐

***Garantie supplémentaire disponible – Instructions frauduleuses / Fraude par transfert de fonds**

Si vous/votre entreprise virez des fonds, BMS vous recommande d'envisager d'ajouter une garantie contre les instructions frauduleuses/virements de fonds.

L'assurance contre la fraude prévoit un montant de garantie pouvant atteindre 100 000 \$ pour les réclamations résultant directement du fait que vous ou votre entreprise assurée avez viré, payé ou livré des fonds ou des valeurs à la suite d'une fraude au président (c. à d. un ordre de virement frauduleux par écrit, fourni par voie électronique [y compris par courriel ou par Internet] ou par téléphone, transmis par une personne prétendant être un fournisseur, un client ou un employé autorisé, et qui a pour but d'induire en erreur un Assuré par la présentation inexacte d'un fait important sur lequel cet Assuré peut se fier de bonne foi).

Fraude par transfert de fonds a désigné la perte de fonds ou de valeurs contenues dans un compte de virement d'une institution financière résultant d'un ordre de virement frauduleux transmis par un tiers à une institution financière ordonnant à celle-ci de virer, payer ou livrer des fonds ou des valeurs à partir de tout compte détenu par vous ou votre entreprise auprès de cette institution, sans que vous ou votre entreprise assurée n'en ayez connaissance ou n'y consentiez.

Limite de 25 000 \$ pour 230 \$/an

Limite de 100 000 \$ à partir de 335 \$/an

Souhaitez-vous que BMS vous contacte au sujet d'un devis pour la couverture des instructions frauduleuses? Si oui, un questionnaire supplémentaire doit être rempli et vous sera envoyé séparément.

☐ Oui ☐ Non

Assurance forfait de services juridiques

Les membres ont accès à une gamme complète de services juridiques, qui comprend :

Ligne d'assistance juridique illimitée

Accès illimité à la ligne d'assistance juridique. Les avocats du service d'assistance téléphonique fournissent des informations juridiques générales et une assistance pour toute question juridique. Veuillez noter que l'avocat ne donnera pas de conseils sur votre protection, ne prendra pas de décision concernant une demande d'indemnisation et n'examinera pas les documents.

Examen de documents juridiques

Accès à des avocats pour examiner un document juridique simple et vous vous fournira une copie annotée du document accompagnée de ses notes. Cela vous aidera à comprendre les répercussions générales que le document peut avoir sur vous.

Centre de documentation juridique

Accès illimité à une bibliothèque en ligne de documents juridiques, tous rédigés par des avocats, sous forme de modèles commentés et personnalisables. Parmi les exemples de modèles, citons les testaments et les procurations, les contrats de travail, les ententes de service, etc. Les documents sont basés sur les lois canadiennes et les meilleures pratiques juridiques. Ils peuvent être téléchargés et enregistrés en toute sécurité pour être consultés ou réutilisés ultérieurement.

Service de soutien émotionnel

Accès à un soutien émotionnel grâce auquel vous pourrez parler dans la plus stricte confidentialité avec un conseiller professionnel de tout problème professionnel ou personnel qui pourrait vous affecter.

Assistance en matière de ressources humaines

Accès à une assistance en matière de ressources humaines qui vous permet de parler à un professionnel des ressources humaines, lequel peut vous fournir des informations sur les questions de ressources humaines qui ont une incidence sur votre entreprise.

Soutien en cas de vol d'identité

Les experts en vol d'identité vous fourniront une aide générale et des conseils de prévention en matière de vol d'identité et la façon de vous protéger. Si vous pensez avoir été victime d'une usurpation d'identité, ce service peut également vous fournir l'assistance directe d'un expert en restauration de l'identité pour vous aider à rétablir votre identité.

Rédaction de lettres juridiques simples

Accès à des avocats qui rédigera une lettre juridique simple que vous pourrez envoyer. Ce service est destiné à vous aider à rédiger des documents simples, tels qu'une mise en demeure, une lettre de plainte, une lettre d'autorisation de voyage pour un enfant, une lettre de démission ou une lettre d'avertissement à un employé.

Coût annuel : 39 \$

Souhaitez-vous souscrire l'assurance assistance juridique?

☐ Oui ☐ Non

Remarque : si vous souscrivez une assurance juridique, certains éléments de l'assurance services juridiques sont automatiquement inclus dans les solutions d'assurance juridique pour les particuliers et les entreprises.

Solutions d'assurance des frais juridiques

Les affaires juridiques personnelles et/ou professionnelles peuvent survenir à tout moment et peuvent être coûteuses.

L'assurance juridique pour les particuliers offre :

- Le forfait de services juridiques (comme indiqué ci-dessus, mais l'assistance en matière de ressources humaines n'est pas incluse)
- Assurance couvrant les frais de justice et les dépenses liées à la résolution d'un certain nombre de litiges, notamment :
 - Poursuite ou défense d'une action en justice relative à la vente ou à l'achat de biens ou à l'obtention de services. En outre, couvre les litiges avec une société de crédit-bail pour le montant dû si un véhicule automobile loué est déclaré perte totale par l'assureur automobile;
 - Poursuite ou défense d'un litige relatif à un contrat de location résidentielle que vous avez conclu pour louer votre résidence principale (le délai d'attente de 90 jours s'applique à compter de la date de prise d'effet de la première police d'assurance détenue);
 - Défense en cas de révocation ou de suspension de votre permis de conduire;
 - Défense en cas d'enquête criminelle ou de poursuites découlant de votre travail en tant qu'employé, ou contre des poursuites pour une infraction au Code de la route ou une infraction relative à la conduite d'un véhicule automobile;
 - Poursuite d'une action en justice en cas d'intrusion, de nuisance publique ou de dommages matériels causés par un tiers à des biens personnels;
 - Poursuite d'une action en justice à la suite d'un accident ayant entraîné un décès, une maladie ou une blessure grave;
 - Réponse à un contrôle fiscal ou appel d'une décision de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Souhaitez-vous souscrire la solution d'assurance juridique pour les particuliers?

☐ Oui ☐ Non

Couverture accident 24 heures sur 24 (Non disponible pour les membres au Québec)

Cette couverture est destinée à vous fournir, à vous et à vos proches, une aide financière en cas d'accident entraînant des blessures ou le décès.

L'assurance accidents 24 heures sur 24 prévoit le versement d'une indemnité forfaitaire en cas d'accident :

- Une perte ou de décès à la suite d'un accident, et
- Lorsque l'incapacité résultant d'une blessure accidentelle entraîne une invalidité totale permanente.

La police prévoit également une couverture pour :

- Les frais de rapatriement, et
- Les frais de réadaptation (formation) si vous avez besoin d'une formation spéciale pour pouvoir exercer une autre activité professionnelle à la suite d'un accident assuré.

Veuillez noter que tous les documents connexes, y compris le libellé de la police, sont rédigés en anglais uniquement.

Souhaitez-vous souscrire l'assurance accident 24 heures sur 24?

☐ Oui ☐ Non

Cyberprotection des personnes et des familles (non disponible pour les membres du Québec)

La protection de vos données personnelles en ligne est plus importante que jamais!

- | | |
|--|--|
| ✓ Accès aux professionnels de la cybersécurité | ✓ Surveillance du crédit |
| ✓ Couverture des frais de cyberintimidation et d'extorsion | ✓ Portefeuille perdu |
| ✓ Protection contre la fraude en ligne | ✓ Surveillance des médias sociaux et du Dark Web |
| ✓ Recouvrement de l'usurpation d'identité | ✓ Coûts de restauration |

Veuillez noter que tous les documents connexes, y compris le libellé de la police, sont rédigés en anglais uniquement.

Souhaitez-vous acheter la cyberprotection des personnes et des familles?

☐ Oui ☐ Non

Assurance frais juridiques pour les audits d'assurance

Travaillez-vous avec des clients qui ont accès à la couverture de vos services professionnels dans le cadre de leur régime d'assurance maladie complémentaire? Dans l'affirmative, vous pourriez envisager de souscrire un contrat de frais juridiques pour les audits d'assurance.

Même le professionnel le plus diligent peut faire l'objet d'une enquête, d'une demande de renseignements ou d'un audit de la part d'une compagnie d'assurance ou d'un fournisseur de prestations.

Vous pouvez obtenir jusqu'à 25 000 \$ par réclamation et 125 000 \$ par an pour couvrir les frais juridiques liés à une enquête, une demande de renseignements ou un audit d'une compagnie d'assurance ou d'un fournisseur de prestations en rapport avec vos services professionnels.

Souhaitez-vous acheter frais juridiques pour les audits d'assurance?

☐ Oui ☐ Non

BMS vous fournira un formulaire de demande pour accéder à tous les produits supplémentaires que nous mettons à votre disposition une fois que vous aurez finalisé votre couverture.

Déclaration et garantie

Le soussigné déclare :

Je déclare qu'au cours des cinq dernières années, aucun assureur n'a annulé, refusé ou refusé de me/nous délivrer une quelconque forme d'assurance responsabilité civile et que la présente demande divulgue les risques connus à la date de la présente demande. Je déclare que les déclarations faites ici sont vraies et exactes à tous les égards, et je demande, par la présente, un contrat d'assurance qui doit reposer sur la véracité des dites déclarations.

L'envoi de ce formulaire n'engage pas la partie proposante ou la société à souscrire l'assurance, mais il est convenu que ce formulaire sera la base du contrat si une police est émise.

La prime d'assurance est entièrement conservée et non remboursable, conformément à la législation.

Je déclare être membre en règle de la Société canadienne de pharmacie dans le réseau de santé. S'il s'avère que je ne suis pas membre, je comprends que ma police d'assurance sera nulle et non avenue.

Je reconnais et j'accepte que BMS Canada Services de Risque puisse vérifier mon statut d'assuré et les détails de ma couverture auprès de l'ordre professionnel provincial compétent, dans le seul but de confirmer que je suis titulaire d'une assurance responsabilité civile professionnelle.

Signé par :

Poste :

Date :

Informations sur le paiement

Les taxes applicables seront ajoutées au besoin. Des frais de service de 30 \$ s'appliquent, SAUF lorsque l'assurance responsabilité professionnelle est souscrite seule.

Divulgarion des frais (tous les produits disponibles sont énumérés ci-dessous, quelle que soit la sélection)

Ligne de couverture	Prime	Commission (incluse dans la prime)	Frais
Responsabilité civile professionnelle	Par demande	25%	Néant
Responsabilité civile générale	Par demande	25%	Néant
Cybersécurité et atteinte à la vie privée	Par demande	25%	Néant
Assurance frais juridiques des particuliers	Par demande	20%	Néant
Couverture accident 24 heures sur 24	Par demande	15%	10 \$ / 15 \$
Cyberprotection des personnes et des familles 10 000 \$ 25 000 \$	Par demande	22.5%	10, 08 \$ / 9, 45 \$ 10, 86 \$ / 9, 45 \$
Assurance frais juridiques pour les audits d'assurance	Par demande	20%	15 \$

Pour plus d'informations sur la rémunération des courtiers, [veuillez cliquer ici](#).

Comment finaliser votre achat :

Votre demande sera examinée par un courtier. Une fois approuvée, vous recevrez un courriel de BMS Canada Services de Risque Ltée (noreply@moneris.com) contenant votre devis d'assurance et un lien de paiement sécurisé. Veuillez noter que la couverture n'est effective qu'après réception du paiement.